

Termes de Références (TDR) pour le recrutement de Consultants Individuels chargés de l'élaboration et la supervision de l'exécution de schémas/plans d'aménagement spatial et de gestion environnementale communautaire, dans le cadre du volet Filets Sociaux Productifs du Gouvernement Malagasy, mis en œuvre par le FID

I- CONTEXTE

La République de Madagascar renforce son engagement dans la lutte contre la pauvreté et dans le développement en intensifiant son investissement dans le secteur de la protection sociale.

Ainsi, le FID étant désigné pour assurer la mise en œuvre des activités sous financement des RPI de l'Etat, gère les trois activités à savoir :

- Programme Filets Sociaux Productif (FSP)
- Programme de Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH) et
- Les activités Post-Crise.

En vue de la mise en œuvre du volet Filets Sociaux Productif (FSP), le FID fait appel à des consultants individuels, ayant des compétences spécifiques et avérées afin d'élaborer dans le cadre d'un processus de Planification Participative Microrégionale des schémas/plans d'aménagement spatiaux cohérents et intégrés visant à résoudre des problématiques locales de gestion environnementale, en mobilisant les populations vulnérables.

2. Les prestataires sollicités doivent posséder une capacité d'intervention suffisante :

- En termes d'expertises et de familiarité aux techniques d'évaluation des problématiques en milieu rural et ayant une vision systémique de ces dernières (foncier, aménagement, agronomie, aspects environnementaux, socio-organisationnels...)
- En termes de ressources humaines qualifiées (équipe) répondant aux autres aspects de la mission de services décrite dans les présents Termes de références,
- Avec la capacité organisationnelle d'effectuer les prestations **dans le délai imparti.**

II- OBJECTIFS DE LA PRESTATION

La mission du prestataire consiste à la :

- (i) Conduite d'un processus de planification participatif et itératif aboutissant à l'élaboration de **schémas/plans d'aménagement spatial et de gestion environnementale microrégionale pour 5 ans**, intégrant les activités à réaliser dans le cadre du Programme FSP au niveau de chacun des sites d'intervention identifiés (ZIP, Terroirs, chantiers),
- (ii) Révision avant une intervention (si nécessaire) des plans d'aménagement en vue de leur mise en œuvre,
- (iii) Supervision de la mise en œuvre de ces schémas, à l'échelle d'un district.

Les consultants individuels de Planification sont recrutés conformément aux Procédures relatives à la passation de marchés du FID.

- ***L'implication du consultant individuel dans le processus de planification consiste à :***
 - a) d'abord, décrire les Zones d'Intervention Potentielle, en collaboration avec la Commission Technique Interservices des Districts (CTSID) sélectionnés, et prioriser les communes d'intervention. Les ZIP sont formées d'une mosaïque de villages/communautés partageant une problématique similaire du point de vue de la gestion des ressources naturelles (terres, eaux, forêts, environnement, agriculture). Les différents terroirs impliqués dans une ZIP sont à délimiter. Un terroir comprendra généralement 1 à 3 fokontany ou plus.

- b) Elaborer ensuite, en interaction étroite avec les communautés prioritaires le schéma quinquennal d'aménagement spatial et de gestion environnementale (SAGE) de chaque terroir, lequel identifiera les investissements faisables dans le cadre du volet FSP. Le processus adopté doit être pleinement participatif afin que les plans soient élaborés dans une optique de continuité et de cohérence et que les travaux à réaliser puissent contribuer aux axes de développement que les communautés se sont fixés pour améliorer leur bien-être socio-économique en créant des actifs productifs au sein des ménages vulnérables.

Chaque terroir donnera lieu à un plan d'aménagement et de gestion de terroir (PAGT) pour une durée de trois ans (3 ans), avec des activités HIMO réparties annuellement sous forme de plan d'opérations (PAMO) détaillant les chantiers FSP à y réaliser.

Ces chantiers seront mis en œuvre par les allocataires du FSP, sous la conduite d'agences d'encadrement (AGEC) recrutées à cet effet.

- c) Identifier les activités de renforcement de capacités (des travailleurs, de l'AGEC, d'autres parties prenantes...), nécessaires pour la bonne mise en œuvre des SAGE et PAGT
- d) Elaborer/mettre à jour les fiches de filtration et les fiches environnementales par activité et par chantier.
- **La supervision recouvre :**
- a) Le suivi de la mise en œuvre des SAGE et PAGT à travers celle des PAMO dans toutes les ZIP, pour la première année
- b) L'assistance aux communautés pour mener à bien le suivi-évaluation participatif de la sous composante FSP
- c) L'évaluation des activités connexes de renforcement de capacités, requises pour la mise en œuvre des PAGT et/ou qui s'inscrivent dans la poursuite des objectifs du volet FSP.

III. LOCALISATION DE LA PRESTATION :

Les interventions concernent les localités suivantes (Tableau 1)

LOT	Ménages à cibler	Communes	District	Région	Nombre approximatif de Terroirs
A	750	Iavinomby Vohibola	Isandra	Matsiatra Ambony	2
	750	Ankarinarivo Manirisoa			2
B	2 000	Andoharanomaintso	Isandra	Matsiatra Ambony	4

NB : Dans chaque Terroir, de 150 (environ) à 600 ménages bénéficiaires seront mobilisés dans le cadre des activités FSP pour sauvegarder l'environnement et améliorer la productivité.

IV DEFINITION DETAILLEE DE LA MISSION

IV.1 La mission de planification comportera les étapes suivantes :

- a) **Micro-planification régionale :** Le FID, après avoir consulté la CTISD, entité institutionnelle technique regroupant les Services déconcentrés actifs et présents dans le district d'intervention transmet au prestataire une définition des ZIP retenues. **La délimitation, description et cartographie précise des ZIP par le consultant, marquent le début de la mission.**

- b) **Planification locale** : il s'agit d'élaborer le schéma d'aménagement spatial et de gestion environnementale (SAGE) pour chacun des Terroirs identifiés. Cette étape comprend la réalisation des **diagnostics participatifs** au niveau de chaque communauté/village afin de mettre en exergue les problèmes et les contraintes du milieu ainsi que les stratégies pour dégager des axes de développement communautaire, incluant les activités d'aménagement agricole (aménagement, techniques de conservation et de maîtrise de l'eau,...) et environnementaux (dispositifs antiérosifs et traitement des érosions, plantations d'arbres pour agroforesterie et reboisements, etc...). Des séances d'information sont à organiser par le prestataire en se basant sur un plan de communication active. **Les résultats visés sont l'identification dans des Terroirs priorités, d'un SAGE à horizon quinquennal, lequel identifie les activités et les thèmes de formation à mettre en œuvre dans le terroir, et les résultats attendus annuellement dans ces sites.**

Parmi les étapes essentielles de cette démarche figure:

- (i) La **validation communautaire** : une fois établi avec la participation active de la communauté, le SAGE quinquennal doit être soumis à une approbation en assemblée générale de la communauté. De ce SAGE découle les activités à réaliser dans le cadre du financement RPI et matérialisées dans le Plan d'Aménagement et de Gestion du Terroir (PAGT), d'un horizon trois ans (3ans). Il en est de même pour les plans de mise en œuvre au niveau des chantiers, qui stipulent les détails des activités à mener annuellement, les thèmes de formation demandée par les bénéficiaires et les fiches techniques décrivant la mise en œuvre des activités en HIMO et en cohérence avec le contexte du terroir tout particulièrement celui de l'année en cours (PAMO).

Cette validation communautaire est le point de départ du processus de suivi – évaluation communautaire.

- (ii) La prise des coordonnées géographiques de tous les chantiers et les gites d'emprunts des matériaux nécessaires avec l'établissement des contrats sociaux des terrains.

IV.2 La mission de supervision comprend :

- (i) **Opérationnalisation des PAMO de chaque Terroir (en collaboration avec les STD et les techniciens du FID)** : cette étape consiste à bien transmettre aux AGECS – chargées de leur exécution – les objectifs et le contenu des plans de travail de la communauté (plans triennal et annuel de mise en œuvre pour chaque Terroir). Le consultant participera à la formation du personnel de terrain de l'AGEC afin qu'il y ait le plus possible de cohérence entre la conception et la mise en œuvre des activités FSP. Cette formation comprend une partie en salle et sur terrain.
- (ii) **Contrôle, réception et mise à jour annuelle des plans** : le consultant doit effectuer des missions de suivi et contrôle afin de vérifier la conformité de la mise en œuvre par rapport à la planification (qualité technique, respect des mesures environnementales et suivi d'avancement mensuel) et apporter des recommandations si la réalisation ne répond pas aux normes techniques ou un retard significatif de l'avancement des travaux est constaté. Elle organise et participe également à la réception des travaux et appuie la communauté dans l'évaluation technique des réalisations afin d'établir un bilan et si nécessaire mettre à jour les plans de mise en œuvre.
- (iii) **Suivi-évaluation communautaire** : parallèlement aux tâches d'appui au suivi-évaluation, par la communauté, des réalisations FSP, le consultant est également appelé à appuyer la communauté dans le suivi-évaluation de l'ensemble des services fournis aux bénéficiaires dans le cadre du volet FSP (incluant les activités de formation et renforcement des capacités), en conformité avec *le guide de suivi-évaluation communautaire* que le FID mettra à sa disposition.

En conséquence, les **prestations attendues du consultant de Planification** consistent à :

- a) Décrire (Monographie analytique) et cartographier les ZIP/Communes priorités par la CTISD, puis les terroirs et les chantiers dans ces ZIP (*fichier SHP à envoyer au FID*);

- b) Concevoir et mettre en œuvre la stratégie de communication pour la planification des activités FSP, en tenant compte des spécificités des zones d'intervention,
- c) Informer la communauté de chaque terroir sur le processus de planification des activités FSP,
- d) Organiser l'AG de chaque communauté, avec la participation des autorités locales (maires, chefs fokontany),
- e) Faciliter la gestion des conflits (notamment en matière foncière et gestion de l'eau), et mettre en place une méthode de sécurisation foncière conformément au *Guide sur le Foncier* et en établissant des contrats sociaux pour les terrains à utiliser dans le cadre des FSP,
- f) Réaliser le Diagnostic participatif de chaque Terroir avec la communauté concernée,
- g) Appuyer la communauté dans la formulation d'une vision et d'objectifs d'aménagement spatial et de gestion de son terroir,
- h) Identifier de façon participative **les sous bassins-versants d'intervention et sites** ainsi que les activités d'aménagements spatial, agricole et environnemental, à prioriser au niveau des terroirs (identification des chantiers et des activités). *Les activités d'un groupe de travail sont à concentrer autant que possible d'amont en aval d'un sous-bassin-versant,*
- i) **Localiser géographiquement** (appellation, limites administratives, coordonnées GPS et cartographie) les chantiers de chaque intervention,
- j) Décrire les itinéraires techniques des activités identifiées (Nb : Ce sont des activités faisables en HIMO. Pour des nouveaux tracés et des ouvrages importants des réseaux d'aménagement hydroagricole, indiquer la nécessité d'ouvriers spécialisés - levés topographiques, maçons, ferrailleurs...-), prescrire la méthode à adopter dans la réalisation des activités FSP, présenter les fiches techniques tout en respectant les étapes et les analyses des contraintes recommandées par *le Guide de planification*,
- k) Effectuer l'évaluation préalable des SAGE et PAGT : objectifs, localisation (*appellation et coordonnées géographiques*), portées (spatiale, environnementale, culturelle, sociale et économique), quantité et savoir-faire de la main-d'œuvre nécessaire, période favorable, outils indispensables, techniques à maîtriser, lieux d'emprunt de matériaux locaux (*appellation et coordonnées géographiques*), ...
- l) Assurer la conception des mesures environnementales à mettre en œuvre en réponse aux sauvegardes prescrites par le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale,
- m) Développer une stratégie d'approche relative au règlement d'éventuels conflits fonciers (à noter que *toute – donation ou – autorisation d'intervention sur un terrain, doit être documentée et visée par l'autorité compétente – contrat social*),
- n) Effectuer la budgétisation des activités identifiées tout en respectant la structure de cout du volet FSP
- o) Evaluer les besoins financiers des plans : pluriannuels – notamment les PAGT-, déclinés en plans opérationnels annuels – PAMO ;
- p) Etablir et livrer au FID après validation communautaire : SAGE, PAGT et PAMO pour chaque terroir,
- q) Former l'Agence d'encadrement, en vue de la mise en œuvre du/des PAMO,
- r) Assurer le contrôle de la mise en œuvre du PAMO par l'Agence d'encadrement,
- s) Appuyer le suivi et l'évaluation communautaire des réalisations et des services fournis aux bénéficiaires dans le cadre du volet FSP,
- t) Organiser toutes les réceptions des travaux avec les chargés de projet du FID et les STD,
- u) Livrer au FID tous les PV de réception,
- v) Assurer la mise à jour des PAMO, éventuellement après chaque intervention si nécessaire.

V- OUTILS ET CANEVAS :

Les outils et canevas recommandés sont ceux **du Guide de Planification du FID, et du guide sur le foncier** que le prestataire doit demander au FID avant le début de ses prestations.

Territoire concerné	Définition	Produit attendu du processus de planification	Horizon de planification	Remarque
District	Division administrative de l'Etat malagasy	Description des ZIP	5 ans	Implication des STD dans le cadre de la CTISD (Commission Technique Interservices du District) ; en particulier : MAEP, MEDD, MPPSPF,...
ZIP = Zone d'intervention Potentielle	Une ZIP est une zone délimitée au sein d'un district par la CTISD ; elle présente une problématique homogène du point de vue de la gestion des ressources naturelles (terres, eaux, forêts, environnement, agriculture.).	Plan Indicatif d'aménagement de la ZIP	5 ans	Liste des activités potentielles pour chaque ZIP
Communes prioritées	Divisions administratives de l'Etat malagasy soumises à des critères de priorisation et décidées par la CTISD	Cartographie des terroirs		Liste des terroirs priorités pour chaque commune
Terroirs	Un terroir comprendra généralement 1 à 3 Fokontany. Le terroir est subdivisé en plusieurs chantiers (groupe de travail) à réaliser pendant des interventions. Un terroir : une zone correspondant à un espace de vie d'une communauté (habitation, production, culture, ...).	Schéma d'Aménagement spatial et de Gestion Environnementale(SAGE)	5 ans	Les terroirs sont définis et décrites par l'Agence de Planification et priorités par la CTISD en fonction des ressources disponibles. Le SAGE définira dans chaque terroir le ou les bassins-versants à aménager et un ou plusieurs Chantiers dont l'aménagement est considéré comme prioritaire par la communauté.
		PAGT =Plan d'Aménagement et Gestion de Terroir	2 ans = durée du FSP FA2	Le PAGT est établi à partir du SAGE, <u>limité à des Chantiers</u> et d'une durée de trois ans (3ans)

		PAMO =Plan Annuel de Mise en Œuvre	Annuel	Plan d'exécution (séquencement, ressources, activités connexes,...) des différents chantiers ayant lieu dans un terroir d'une année donnée
Chantier	Un chantier correspond à un groupe de travail (150 travailleurs en moyenne) créé dans un terroir. C'est l'ensemble des activités à réaliser par un groupe de travail encadré par un chef de chantier pendant une intervention FSP de 40 jours. <u>Par ex</u> : une plantation d'arbres, la réhabilitation d'un tronçon de canal, la réalisation de structures de LAE dans un lieu précis etc...	Bordereau détaillé quantitatif estimatif (BDQE) des activités à réaliser.	Annuel	Le BDQE sera utilisé par l'Agence d'Encadrement pour l'établissement d'un Plan d'Exécution de Chantier (PEC) L'ensemble des PEC d'un terroir (cf. infra) constitue le PAMO

VI- DEROULEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION , RESULTATS ATTENDUS DES PRESTATIONS :

V.I.1. Descriptions spatiales des interventions :

V.I.2. Les prestations commencent le et se terminent le

Activités	Durée prévisionnelle (j)	Méthode/Approche	Responsable	Participants	Produits	Outils
Caractérisation des ZIP	10	Etude bibliographique Collecte d'informations sur le terrain Ateliers communaux	Equipe Agence de planification	Equipe District et Communes et fokontany	Description des ZIP ; Cartographies des ZIP ; identification des Terroirs Données secondaires et activités potentielles Validation de la CTISD	Fiches de présence Outils nécessaires à la collecte de données Fonds de carte des communes prioritaires

Activités	Durée prévisionnelle (j)	Méthode/Approche	Responsable	Participants	Produits	Outils
Planification locale : identification des terroirs		Planification participative	Equipe du consultant de planification et GFL (agents locaux recrutés par le prestataire)	Communauté	Liste des terroirs priorisés et validés par la CTISD	Guide de planification
Diagnostics participatifs	10	Focus group et/ou AG Outils MARP et cartographie participative	Equipe du consultant de planification	Communauté	Carte du terroir établie par la Communauté Transects du terroir Calendrier et saisonnalité des activités locales Problèmes principaux identifiés et hiérarchisés (avec PV de validation communautaire) Vision et objectifs formulés Besoins et solutions identifiés et priorisés avec des thèmes de renforcement de capacité nécessaire (priorisation des solutions par problème avec PV de validation communautaire)	Outil et méthodes de conduite de diagnostic participatif Cartographie participative Priorisation par paire Fiches d'analyse environnementale
Planification locale : identification des chantiers et activités suivi d'une consolidation au niveau Terroir	15	Planification participative <i>Les activités d'un groupe de travail sont à concentrer autant que possible d'amont en aval dans un sous-bassin-versant</i>	Equipe du consultant de planification et GFL	Communauté	Localisation (GPS) et caractérisation des bassins versants, des chantiers et des activités Etude de faisabilité technique, économique, sociale et environnementale des aménagements prévus Contrats sociaux sur le foncier et la gestion de l'eau	Canevas Plan quinquennal (SAGE) et plans de mise en œuvre dans les chantiers identifiés (PAGT et PAMO) Fiches d'analyse environnementale Guide sur le foncier

Activités	Durée prévisionnelle (j)	Méthode/Approche	Responsable	Participants	Produits	Outils
Validation		AG	Equipe du consultant de planification	La communauté du terroir	PV de validation des activités FSP retenues dans les différents chantiers et les plannings de mise en œuvre	Fiche de présence
Rédaction des plans		Travail de bureau	Equipe du consultant de planification		SAGE PAGT PAMO	Canevas (guide de planification) Activités géo référencées
Opérationnalisation des plans	3	Formation (avant chaque intervention)	Equipe du consultant de planification	Agence d'encadrement	Rapport de formation	Description thématique de la formation.
Phase de suivi et contrôle : Suivi-évaluation communautaire des services fournis aux bénéficiaires dans le cadre du volet FSP	1 par chantier	Visite de chantier « Focus group » et /ou AG	Equipe du consultant de planification	Communauté et CPS Agence d'encadrement	PV de réunion de chantier Recommandations (Journal de chantier) Plan d'actions de redressement	PAGT et PAMO Journal de chantier
Réception des travaux	1 par chantier	Visite de tous les chantiers	Consultant de planification,	STD, AGECE, Communauté, FID	PV de réception	PAMO, PEC, Journal de chantier, Canevas PV de réception
Evaluation communautaire et mise à jour du plan de mise en œuvre Evaluation communautaire des services fournis et de la réalisation du plan	1 par chantier	Focus group et /ou AG	Equipe du consultant de planification	Communauté	Plan de mise en œuvre mis à jour Plan d'actions de redressement actualisé	PAMO et canevas SEC

Activités	Durée prévisionnelle (j)	Méthode/Approche	Responsable	Participants	Produits	Outils
d'actions de redressement établi précédemment						

(*) CTISD : Commission Technique Interservices du District ; CPS : Comité de Protection Sociale ; GFL : Groupe de Facilitateurs Locaux

VII- PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit être diplômé de BACC+5 en sciences sociales, ou agronomie, ou génie rural, Ayant au moins 03 années d'expériences dans le développement local.

Possédant des expériences en planification, de préférence avec une approche participative. Il doit également avoir des compétences sur l'animation des séances de diagnostics participatifs, la gestion de conflits (notamment sur le foncier), l'analyse technique de faisabilité des activités, la conception des mesures environnementales, l'identification des activités agricoles conformément aux directives telles que définies dans **le CGES¹ et le CPR²** destinés à la mise en œuvre des FSP, de Lutte Antiérosive (LAE) et environnementales, l'évaluation des besoins financiers, la conception de système de suivi – évaluation, le montage de Plan quinquennal et des Plans annuels de mise en œuvre (description des itinéraires techniques, cartographie des activités – Avant-Projet Sommaire et Avant-Projet Détaillé).

Le Consultant doit fournir ses matériels nécessaires pendant la mise en œuvre de sa prestation (laptop, GPS, appareils photos, moyens de déplacement...).

Le Consultant peut faire une manifestation d'intérêt pour un ou plusieurs lots mais ne peut être attributaire de plusieurs lots, il devra donc choisir un lot s'il sera classé premier dans plusieurs lots pour lesquels il a soumissionné.

VIII. RAPPORTS

Pour chaque prestation, le prestataire présente :

- **un rapport de démarrage** : rappel sur la méthodologie, analyse des contraintes, chronogramme des activités, personnel affecté, calendrier d'intervention ;
- **un rapport en version papier et numérique sur les ZIP et l'identification des Terroirs** en spécifiant et justifiant la faisabilité technique et organisationnelle des activités retenues sur la base de la main d'œuvre disponible dans chaque Terroir. Ce rapport doit comporter : la description et cartographie des ZIP et des terroirs (cartes topo et thématiques, spécificités physiques économiques et culturelles, nombre des usagers des terrains et leur répartition dans chaque Terroir), avec fichier Shapefile,
- **un rapport de diagnostics en version papier et numérique**, ce rapport doit comporter :
 - la description et croquis des terroirs établi par la Communauté,
 - les sous bassins versants d'intervention,
 - les Transects,
 - le calendrier et saisonnalité des activités locales,
 - les problèmes principaux identifiés et hiérarchisés (avec PV de validation communautaire),
 - les besoins et les solutions identifiés et priorisés avec des thèmes de renforcement de capacité nécessaire (priorisation des solutions par problème avec PV de validation communautaire) cartographie de diagnostics (situation actuelle et projection des activités à réaliser) **avec fichiers SHP, et**
 - la vision et les objectifs formulés.

¹CGES : Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (disponible au FID)

²CPR : Cadre de Politique de Réinstallation (disponible au FID)

- ***un rapport en version papier et numérique sur la planification locale.*** Ce rapport doit comporter :
 - le plan quinquennal d'aménagement et gestion environnementale (SAGE) mis à jour de chaque terroir,
 - le plan d'aménagement et de gestion de terroir (PAGT),
 - les plans de mise en œuvre (PAMO) de l'année de chaque groupe de travail, pour chaque terroir inclus dans chaque ZIP, (**soit 3 PAMO par groupe de travail, dont la première année en version papier et numérique et les deux années restantes en version numérique seulement**)
 - la méthodologie d'approche relative au régime foncier, notamment sur la résolution de certains conflits,
 - les contrats sociaux sur les terrains à utiliser et éventuellement les règlements de la gestion de l'eau avec les usagers.

Chaque rapport inclura en particulier

- une narration du déroulement du processus (péripéties),
- l'approche et les outils utilisés,
- le PV de priorisation et de validation des activités,
- les problèmes et solutions adoptées,
- les photos des évènements marquants,
- les produits requis cités auparavant tels que les PV, les listes de présence, ...
- l'évaluation des réalisations.

Le rapport doit être reçu par le FID au plus tard 10 jours après chaque AG de validation.

Durant les travaux, le prestataire doit fournir :

- ***un rapport de suivi*** de chaque intervention (suivi à partir du 21^e jour de travaux), en version numérique et papier, qui décrira la situation des activités (pour chaque groupe de travail : qualité technique, mesures environnementales et taux d'avancement des travaux), le déroulement du suivi-évaluation communautaire (SEC), et les recommandations pour améliorer les travaux et les services fournis aux bénéficiaires,
- à la fin de chaque intervention, ***un rapport de réception*** en version papier et numérique. Ce rapport doit comporter : le déroulement de la réception des travaux, la situation d'avancement des activités **par rapport au plan annuel de mise en œuvre** pour chaque groupe de travail/Terroir, et les recommandations pour rattraper les retards et/ou améliorer les qualités des interventions, le déroulement des séances de Réunion du Comité Restreint des Acteurs (RCRA), les résultats ainsi que les plans d'actions de redressement correspondants et les fiches questionnaires.
- en fin d'année, ***un rapport annuel*** en version papier et numérique faisant le bilan des interventions au niveau de chaque groupe de travail, terroir. Ce rapport doit comporter : l'évaluation des travaux effectués par rapport aux objectifs du plan annuel de mise en œuvre (avancement, qualité technique, mesures environnementales), le plan de mise en œuvre mis à jour et les recommandations pour améliorer les qualités des interventions,

- Après les deux interventions de l'année, *un rapport final* en version papier et numérique. Ce rapport doit mettre en relief l'évaluation des travaux effectués par rapport aux objectifs du PAMO (qualité technique, mesures environnementales et actifs communautaires entretenus), le déroulement des séances d'évaluation communautaire, et leurs résultats ainsi que les plans d'action de redressement correspondants à proposer à la communauté et les fiches questionnaires.

IX. PIECES CONTRACTUELLES

Les documents suivants font partie intégrante du Contrat de Services :

- a. Procès-verbal de négociation entre le FID et le prestataire de Planification
- b. Termes de Référence du Prestataire de Planification
- c. Proposition technique et financière
- d. RIB du Consultant
- e. Certificat de résidence et CIN
- f. CV avec photo
- g. Copies des diplômes – certifiées conformes par les Etablissements d'origine